Commission des transports Québec

Décision : QCRA05-00015

Date : Le 13 mai 2005

Numéro de la demande : 1-Q-330181-107-SI

Numéro de référence : Q05-00533-4

Endroit : Québec

Personne visée

Demandeur : TRANSPORT FERGI (2000) INC.
808, rang 2
Saint-Charles-de-Bourget
(Québec)
G0V 1G0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds;*

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : Fontaine
Année : 1995
No série : 13N148509S1563217

en faveur de : Société de financement d'équipement Wells Fargo

Hélène Rossignol
Personne désignée

CP2